

Dixit

2021-2022

MADE IN
FENUA

2022

REVUE ÉCONOMIQUE
SOCIALE ET CULTURELLE
de Polynésie française



**BILAN
ÉCONOMIQUE
2020-2021**
Zooms sur les
secteurs d'activité
p. 132-192

En exclusivité
les chiffres !

200
Classement
premières entreprises
premiers employeurs



Le DIXIT a été créé
en 1984 par la JCET



ÉCONOMIE

Moorea : p. 202
la fronde contre
les projets immobiliers

L'envolée p. 210
des meublés de tourisme...

INNOVATION

French Tech, p. 224
Doctoriales,
UPF, Resipol, RIP4,
Polynesian Factory, Prism,
Délégation à la recherche

ENVIRONNEMENT

Changement p. 254
climatique : qu'est-ce
qui attend la Polynésie ?
Bora Bora, l'ambition p. 270
d'une Smart Island 6.0

Investir dans le Private Equity par le biais des infrastructures

Dans un contexte où l'épargne sans risque ne rémunère plus et les marchés cotés deviennent tous les jours plus incertains, les investisseurs doivent se tourner vers de nouvelles solutions pour rémunérer leur épargne financière. Investir dans des sociétés non-cotées prometteuses permet d'espérer de belles performances.



Françoise Syx,

Directrice régionale Crystal Finance Polynésie



CRYSTAL FINANCE

Diversification & performance

Puissant soutien aux PME et ETI durant la crise sanitaire, le Private Equity ou capital investissement a démontré son rôle crucial dans l'économie réelle.

Ainsi, les fonds d'investissement sélectionnés méthodiquement permettent de doubler ou tripler le montant investi sous condition d'avoir une perspective de long terme.

Cette classe d'actifs consolide tous les jours sa place au sein des stratégies financières et en devient une nouvelle source de performance.

Attention toutefois au stade d'investissement étudié : un investissement dans une start-up ne présentera pas la même perspective de performance et de risque qu'un investissement dans une PME en forte croissance, déjà profitable.

Un cadre d'investissement privilégié

Dans le but d'orienter l'épargne des Français vers l'économie réelle et de soutenir le développement des TPE/PME, le Private Equity est porté par un contexte législatif et fiscal très favorable, proposant des véhicules ainsi que des dispositifs spécifiques très avantageux pour les investisseurs.

En effet, 600 milliards d'euros sont aujourd'hui déposés sur les comptes courants des ménages, 300 milliards sur des livrets A et 2 100 milliards sont investis dans des contrats d'assurance-vie et épargne retraite. **Une partie de cette épargne, dirigée vers des activités locales, permettrait de consolider fortement le plan de relance !**

C'est le but recherché de la loi Pacte, par exemple, qui cherche à favoriser la souscription de fonds de Private Equity au sein des enveloppes d'assurance-vie. Théoriquement, il est possible depuis 2019 d'investir la moitié de son contrat d'assurance en Private Equity.

Les investissements en direct (ne passant pas par un contrat d'assurance-vie/capitalisation) bénéficient quant à eux de régimes de faveur fiscaux sous conditions. Nous pouvons citer pour les plus connus le report d'imposition suite au schéma de l'apport cession, ou encore l'exonération d'impôt sur la plus-value pour certains FCPR et FPCI « fiscaux ».

Un relai de croissance dans le patrimoine des investisseurs privés

L'épargne sans risque ne rémunérant plus et les indices boursiers étant au plus haut depuis plus de 20 ans, les allocations stratégiques deviennent de plus en plus complexes à mettre en œuvre. **Les particuliers à la recherche de performance l'ont bien compris et, pour espérer des retours sur investissements plus importants, ils acceptent de se tourner vers les marchés alternatifs et plus précisément celui du non-coté.**

Ce vaste marché peut lui-même être segmenté en plusieurs secteurs, chacun défini par des caractéristiques et avantages propres, mais avec des contraintes d'investissement communes : une liquidité inférieure et un risque de perte en capital plus élevé que les marchés traditionnels.

Comment apprécier ce risque ?

Comme tout placement, le risque est corrélé aux perspectives de performance.

Le Private Equity offrant un couple rendement/risque élevé, il doit trouver sa place de manière intelligente dans une allocation d'actifs. Le risque doit être pondéré par des investissements plus défensifs et liquides au sein du patrimoine financier, comme du fonds en euros à capital garanti, des produits structurés au capital protégé à l'échéance et des allocations financières liquides sur les marchés cotés.

Il est admis que le Private Equity peut représenter 10 % du patrimoine d'un HNWI (high net worth individual : patrimoine > 1 M\$) et augmenter exponentiellement au regard de la fortune. Il peut représenter pour certains UHNWI (ultra high net worth individuals : patrimoine > 30 M\$) jusqu'à 50 % des actifs.

 Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse contact@groupe-crystal.com

Les différents secteurs du non-coté

Le Private Equity se décompose en différentes classes d'actifs : corporate (ayant pour vocation d'apporter son soutien à l'économie réelle en renforçant les fonds propres des entreprises non-cotées en bourse), immobilier (cible des activités au sous-jacent immobilier tangible), dette privée (finance des entreprises par le prêt, considéré comme moins risqué que le financement par le capital et bénéficiant de l'environnement de taux historiquement bas) et enfin le secteur des infrastructures, qui apporte une puissante diversification au sein des allocations grâce à des actifs décorrélés et des cash flows récurrents protégés contre l'inflation.

Intéressons-nous à ce dernier secteur, désormais accessible aux particuliers.

Les infrastructures

23 milliards d'euros : c'est le montant investi en 2020 dans 2 150 entreprises et projets d'infrastructures.

Ces infrastructures peuvent être définies comme les équipements nécessaires au bon fonctionnement d'entreprises, de collectivités ou de pays. Elles nécessitent un besoin permanent de rénovation, de modernisation et d'expansion !

En 2020, 5,3 milliards d'euros ont été investis dans 121 projets avec une prédominance dans le secteur de l'énergie et de l'environnement (énergies renouvelables, traitement des déchets, distribution et traitement de l'eau...), aux côtés des transports, télécommunications (fibre, data centers, smart city...) et des infrastructures sociales (hôpitaux, bâtiments éducatifs...).

La durée de ce type d'investissement étant généralement très longue (parfois plusieurs décennies) et les montants de fonds propres requis conséquents, cette classe d'actifs a longtemps été réservée aux institutionnels (assurances, fonds de pension, caisses de retraite) et fonds souverains.

Attention toutefois, car, face à une demande de plus en plus forte, les nouveaux véhicules d'investissement permettent maintenant une structuration adaptée aux particuliers. En effet, les perspectives de performances flatteuses et la possibilité d'investir dans des entreprises accompagnant les enjeux de demain crée un véritable engouement... mais l'offre demeure rare !

Du sens pour les investisseurs

Las des actifs financiers traditionnels proposés, les investisseurs cherchent à donner du sens à leur patrimoine. **Certaines solutions ont le vent en poupe sur les marchés cotés, comme les fonds responsables ou à impact sous différents labels (ISR, greenfin, finansol...) mais le Private Equity demeure aujourd'hui le moyen le plus efficace pour investir de manière compréhensible et utile.** Bien que le risque soit plus élevé, il est mieux appréhendé des investisseurs, sachant dans quelles entreprises les placements seront affectés.

Aussi, les équipes de Crystal Finance vous accompagnent dans la création d'une stratégie financière durable et la sélection de solutions exclusives.

Mettez votre patrimoine
au service de vos projets...



IMMOBILIER & CRÉDIT - RETRAITE
PRÉVOYANCE - PLACEMENTS FINANCIERS

Financez les études de vos enfants
Protégez votre famille
Préparez votre retraite
Transmettez votre patrimoine...



CRYSTAL FINANCE

www.crystal-finance.com

f in